

Bulletin Bédouin

2016, n° 76

décembre 2016

Sommaire :

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Infos Mairie
- Infos pratiques
- Présentation : Jeunesse Activ.
- Du côté des associations : les événements
- Etat civil
- Agenda 2017

Edito :

Une année s'achève...

Dans ce tourbillon d'évènements de toute nature (festifs ou dramatiques), le plus souvent tragiques, que nous distillent, à longueur de journée, tous les médias, il faut être résolument optimiste et garder espoir pour continuer notre marche en avant.

La fin d'une année, est un repère du temps qui s'écoule, nous oblige à un temps de pause et de rétrospective, nécessaires pour redémarrer une nouvelle période.

En écrivant ces quelques lignes, j'ai une pensée toute particulière, pour les personnes, qui en 2016, ont perdu un être cher, qui souffrent ou qui sont dans les difficultés. Cette fin d'année a été particulièrement terrible pour de trop nombreuses familles, à qui je formule des vœux de réconfort et d'espoir.

...clôture 2016...

Concernant l'activité municipale, 2016 restera une année très chargée, avec de nombreux dossiers ou préoccupations à l'ordre du jour de nos réunions. Certains dossiers ont pu être clos et d'autres sont encore ouverts. Toutes les informations sont relatées dans les bulletins municipaux ou sur le site Internet et je profite de l'occasion pour remercier les membres de la commission communication qui a la lourde tâche de rédiger les comptes-rendus de ces réunions et « fabriquer » le Bulletin Bédouin, qui, je l'espère, occupe une partie de vos soirées lecture.

L'année 2016 a aussi été très dense au

niveau intercommunal, avec de nombreuses rencontres, pour faire aboutir au 1er janvier 2017, une fusion (*que nous n'avions pas souhaité, mais qui nous est imposé par la loi et les services de l'Etat*) des communautés de communes des Hauts du Lyonnais et de Chamousset en Lyonnais, et peut-être intégrer les compétences du Simoly (*une information reçue très récemment*), avant d'accueillir certaines communes de la Loire au 1er janvier 2018. C'est un travail colossal de regroupement de compétences, d'harmonisation de nos pratiques de gestion et de décisions. Tout est loin d'être terminé.

...et une autre s'annonce.

En quelques lignes, il n'est pas facile de retracer les décisions ou les réalisations de l'année 2016, et vous faire part de nos engagements pour l'année 2017, alors je vous les réserve pour les traditionnels vœux de la Municipalité qui auront lieu,

**Dimanche 8 janvier 2017, à 11 heures
à la Salle Polyvalente.**

Cette cérémonie auxquels vous êtes, toutes et tous, chaleureusement conviés sera l'occasion d'échanger et de partager nos vœux avec l'Eveil et les P'tits Tracas, autour du verre de l'amitié, pour un bon moment de convivialité et d'échanges, notamment avec les nouveaux arrivants sur la commune. Venez nombreux.

L'équipe municipale se joint à moi, pour vous souhaiter, d'ores et déjà, de joyeuses fêtes et une bonne année 2017.

Bruno GOUJET





Réunion du Conseil Municipal du 15 novembre 2016

Secrétaire de séance : Michel Rampon

Excusés : Jean-Paul Ducreux

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/11/2016	2 3 4 5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 13/12/2016	7 8 9 10
Informations Mairie	11 12
Informations pratiques	13 14 15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21
Agenda	22

► **Validation du compte-rendu de la précédente séance du Conseil Municipal :**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 septembre 2016 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► **Compte-rendu des délégations du Maire :**

- Monsieur le Maire informe de la signature d'un devis de 230,70 € pour du matériel pour la cantine chez l'entreprise Patay.
- Monsieur le Maire informe que l'installation de la chaufferie collective ne comprend que le réseau principal. La régulation et les modifications de l'hydraulique des réseaux secondaires restent à la charge de la commune. Un devis a été signé avec l'entreprise Bealem pour un montant total de 13 524 € TTC (comprenant, entre autres, l'installation d'un ballon eau chaude mixte de 300 L avec régulation à distance à la salle polyvalente, déplacement de l'installation et câblage à la sous-station de l'école, la régulation avec pilotage à distance séparément pour la mairie et l'agence postale et le déplacement de l'installation à la sous-station au local technique.)
- Monsieur le Maire informe de la signature du devis avec l'entreprise TP Lacassagne (entreprise choisi lors de la précédente séance) pour les travaux de rénovation du réseau assainissement et eaux pluviales de la Place de la Bascule pour un montant de 19 269 € HT. Les travaux sont prévus à partir du 19 décembre pour se terminer sur la première semaine de janvier. Un arrêté de circulation, sur les préconisations du Département, a été pris, prévoyant, certains jours où la circulation sera totalement interdite à tous les véhicules, avec mise en place d'itinéraires de déviation.

► **Modification de l'attribution de compensation à C.C.C.L :**

Monsieur le Maire rappelle que l'attribution de compensation a été instauré lors du passage à la Taxe Professionnelle Unique et informe les élus de la réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du 13 octobre, où, à l'unanimité, celle-ci souhaitait engager une réflexion approfondie sur une modification des attributions de compensation afin d'alléger la charge des communes affectées d'une attribution négative.

Il donne lecture de la lettre du Président de Chamousset en Lyonnais notifiant la délibération prise, à la majorité, par le Conseil Communautaire, portant révision de l'attribution de compensation. Il expose que, pour être adoptée, cette révision doit faire l'objet de délibérations concordantes des 14 communes membres, à l'unanimité.

Dès 2016, l'application de cette proposition de modification conduirait à porter la contribution communale de 18 063,68 € à 6 090,60 €.

Monsieur le Maire invite par conséquent le Conseil Municipal à se prononcer sur les modifications statutaires proposées par la Communauté de Communes, qui, après vote, décide d'approuver cette proposition, à l'unanimité.



Réunion du Conseil Municipal du 15 novembre 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/11/2016	2 3 4 5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 13/12/2016	7 8 9 10
Informations Mairie	11 12
Informations pratiques	13 14 15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21
Agenda	22

► C.C.M.DL : nouvelle répartition des sièges communautaires :

Ce point a été rajouté à l'ordre du jour à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le nombre de délégués à la Communauté de Communes Des Monts du Lyonnais (C.C.D.M.L) issue de la fusion des C.C Hauts du Lyonnais et Chamousset en Lyonnais sera de 35 sièges., dont un siège pour Longessaigne, avec un délégué suppléant (tel que prévu par la loi pour les communes n'ayant qu'un seul siège).

Pour les communes de moins de 1000 habitants, la loi prévoit que le délégué titulaire ainsi que le suppléant sont désignés dans l'ordre du tableau de composition du Conseil Municipal, à savoir :

Délégué titulaire : Le maire - Délégué suppléant : Le premier adjoint

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette nouvelle répartition des sièges et prend acte de la nomination du délégué titulaire (Bruno Goujet) et du délégué suppléant (Michel Rampon)

► Renouvellement adhésion assurance groupe CDG69 (risques statutaires agents)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- que l'application du régime de protection sociale des agents territoriaux implique pour la commune de Longessaigne des charges financières, par nature imprévisibles,
- que pour se prémunir contre ces risques, la Commune de Longessaigne a la possibilité de souscrire un contrat d'assurance,
- que le Centre de Gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon propose un contrat d'assurance groupe ouvert aux collectivités du département,
- qu'il a été, par délibération du 05 avril 2016, demandé au Centre de Gestion 69 de mener pour son compte la procédure concurrentielle avec négociation nécessaire à la souscription de ce contrat d'assurance d'une durée de quatre ans avec effet du 1^{er} janvier 2017 pour la garantir contre les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux, et d'en confier la gestion administrative au CDG69 par le biais d'une convention moyennant une participation pour la gestion administrative des dossiers ;
- que les conditions proposées à la commune de Longessaigne à l'issue de cette négociation sont satisfaisantes,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les taux de prestations négociés pour la commune par le CDG69 dans le contrat-cadre d'assurance groupe signés avec le groupe SOFAXIS-CNP Assurances. Les nouvelles modalités sont les suivantes :

⇒ Pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL

- Risques garantis : congé de maladie ordinaire, accident du travail et maladie professionnelle, décès, congé de longue maladie, congé de longue durée, maternité/adoption/paternité (avec franchise en maladie ordinaire de 10 jours par arrêt).
- Taux de cotisation : 5,89 % (+0,27% de frais de gestion)

⇒ Pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires non affiliés à la CNRACL et les agents non titulaires de droit public

- Risques garantis : congé de maladie ordinaire, congé de grave maladie, maternité/adoption, accident ou maladie imputable au service (avec franchise en maladie ordinaire de 10 jours par arrêt)
- Taux de cotisation : 1,10 % (+0,06% de frais de gestion)



Réunion du Conseil Municipal du 15 novembre 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/11/2016	2 3 4 5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 13/12/2016	7 8 9 10
Informations Mairie	11 12
Informations pratiques	13 14 15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21
Agenda	22

► Approbation de la demande d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) :

Monsieur le Maire expose que les gestionnaires des ERP et des IOP ont désormais l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Suite au diagnostic d'accessibilité des ERP et IOP réalisé par le bureau d'études ESPRI Sud-Est, plusieurs modifications sont à apporter sur l'ensemble des bâtiments communaux. Après une analyse par la commission Bâtiments, celle-ci propose un agenda des travaux à réaliser sur 6 ans. Cette demande sera soumise à l'approbation des services de l'Etat.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'agenda proposé par la commission.

ERP : Etablissement Recevant du Public

IOP : Installation Ouverte au Public

► Avenant et participation 2017 pour contrat d'assistance juridique CDG69 :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a recours à la mission d'assistance juridique du Centre de Gestion du Rhône depuis 1995 (mise à disposition de juristes auprès des communes pour répondre à diverses questions). Le coût de la participation communale pour l'année 2017 est fixé à 517 € (contre 511 € en 2016).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette participation.

► Approbation du rapport 2015 sur prix et qualité du service public eau potable (SIEMLY) :

Alain Chaussende présente au Conseil Municipal le rapport 2015 sur le prix et la qualité du service d'eau potable, établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour le compte du SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier), en liaison avec la SDEI (Groupe SUEZ-Lyonnaise de Eaux).

Ce rapport 2015 est approuvé, à l'unanimité des membres présents.

Le rapport est disponible en mairie.

► Contribution provisoire SIEMLY pour 2017 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le montant de la contribution au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais qui s'élève à 1 601,60 € pour l'année 2017, soit 2,60 € par habitant (2,59 € en 2016). Il propose que cette participation soit assurée par recouvrement direct sur les contribuables, comme pour les années précédentes.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.



Réunion du Conseil Municipal du 15 novembre 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/11/2016

2
3
4
5
6

► **Association Solidarités Paysans : demande de subvention exceptionnelle :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'association Solidarités- Paysans 01-69 pour leur action de communication. L'association a, en effet, organisé une soirée théâtre sur la commune, avec location de la salle polyvalente, suivi d'un moment d'échange et de débat sur les difficultés en agriculture.

Considérant que le prix de la location de salle demandée s'élevait à 238 €, le Maire propose d'allouer une subvention d'un montant de 179 €, afin que le coût résiduel (59 €) s'élève au même prix qu'une location pour une association communale.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette subvention.

► **Animation OGEC : engagement de participation (subvention d'équilibre) :**

Cyril Perrasse et Géraldine Obriot, membres de l'OGEC, ne participent pas au débat et au vote.

Compte rendu
Conseil
Municipal du
13/12/2016

7
8
9
10

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'OGEC prévoit une animation avec les enfants le vendredi 2 décembre, avec un spectacle de magie retenu pour clôturer cette manifestation.

Monsieur le Maire nous informe d'un courrier de l'OGEC (Ecole Ste Blandine) demandant à la municipalité la possibilité de lui accorder une subvention d'équilibre dans le cas où les recettes du spectacle ne couvrent pas les frais occasionnés pour celui-ci.

Informations
Mairie

11
12

Le Conseil Municipal approuve cette demande, à l'unanimité, en donnant un accord de principe. Le montant de la participation sera décidé, au vu du bilan de cette manifestation, qui nous sera transmis ultérieurement.

► **Ecole - O.G.E.C : demande d'ouverture 4e classe pour 2017/2018 (soutien) :**

Informations
pratiques

13
14
15
16

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la directrice de l'école sollicitant un appui de la mairie pour la demande d'ouverture d'une 4ème classe pour l'année scolaire 2017/2018. Cette demande fait suite à l'augmentation des effectifs (72 en 2015/2016, 82 en 2016/2017).

Monsieur le Maire demande l'avis des élus par rapport à cette demande. Après échange, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'envoi d'un courrier de soutien à la Direction de l'Enseignement Catholique. Ce courrier décrira les relations entre la commune et l'école, l'investissement de la commune dans la pérennité de cette seule école du village, l'attractivité de la commune pour l'installation de nouvelles familles.

Du côté des
associations

17
18
19
20
21

► **Décisions modificatives / Budgets 2016 (section investissement) :**

Le Conseil Municipal, sur propositions de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits nécessaires au paiement et à la régularisation de certaines dépenses avant la fin de l'année 2016 et dont le détail figure ci-dessous :

- Compte 022 Dépenses imprévues - 19 000,00 €
- Opération n° 54 Compte 2111 (Actions foncières) - 6 000,00 €

Création de 3 nouvelles opérations :

- Opération n° 55 Compte 2031 (Diagnostic & étude Ad'AP) + 2 600,00 €
- Opération n° 56 Compte 2313 (Rénovation salle de cinéma) + 8 500,00 €
- Opération n° 57 Compte 2152 (Régulation et réseau secondaire) + 13 900,00 €
chauffage

Agenda

22



Réunion du Conseil Municipal du 15 novembre 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
15/11/2016	5
	6
Compte rendu	7
Conseil	8
Municipal du	9
13/12/2016	10
Informations	11
Mairie	12
	13
Informations	14
pratiques	15
	16
	17
Du côté des	18
associations	19
	20
	21
Agenda	22

► **Chaufferie collective et réseau de chaleur : point / avancement des travaux :**

Michel Rampon informe le Conseil de l'avancement des travaux du SYDER pour la chaufferie collective. La mise en service sera sans doute retardée de quelques jours par rapport aux difficultés rencontrées pour le raccordement électrique.

► **Point / travaux bâtiments : Halle-préau - Salle de cinéma :**

• Halle-préau : Une rencontre a eu lieu avec ENEDIS (ex ERDF) ce jour au sujet du dévoiement de la ligne Haute Tension qui se situerait sous le projet de bâtiment halle-préau. Nous sommes dans l'attente des solutions techniques proposées et des coûts.

• Salle de cinéma : En attente de solutions à trouver avec ENEDIS, la pose des panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment de la salle de cinéma est reportée à une date ultérieure.

La commission Bâtiments propose différents travaux à réaliser sur la toiture avec devis à l'appui (dépose des tuiles, film d'étanchéité, velux, isolation thermique et phonique). Après débat, le Conseil Municipal décide de ne réaliser les travaux d'étanchéité que sur la surface impactée par la pose des panneaux photovoltaïques. Le montant de ces travaux s'élèverait à 8 270,76 € TTC.

► **Point / travaux voirie et assainissement (entrée de village et déviation) :**

• Assainissement : Les travaux à l'entrée du village (place de la Bascule) seront réalisés durant la semaine 51. L'entreprise TP Lacassagne et la commune travaillent sur un plan de déviation, avec le concours des services du Département du Rhône.

• Voirie : Les travaux concernant le chemin situé entre « Le Crêt Midon » et « Le Perrier » sont prévus pour la semaine 47.

► **Reprise commerce bar-restaurant (compte-rendu du comité de pilotage) :**

Une première réunion du comité de pilotage pour la réouverture du commerce a eu lieu le 8 novembre. Le nettoyage des locaux par les agents communaux est programmé. Une rencontre avec les candidats potentiels va avoir lieu dans les jours et semaines à venir.

► **Questions diverses :**

• Caserne des pompiers : une rencontre entre le SDMIS, l'architecte et les pompiers de Montrottier est prévue le 28 novembre à la mairie de Montrottier, afin de nous présenter l'avant-projet et le planning prévisionnel des travaux.

• Restauration scolaire : le repas de Noël des enfants aura lieu à la salle Polyvalente, le jeudi 15 décembre.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

Le Samedi 14 Janvier 2017

de 9 h à 12 h

AU LOCAL VOIRIE






Réunion du Conseil Municipal du 13 décembre 2016

Secrétaire de séance : Benoît Blanc

Excusés : Jean-Paul Ducreux, Stéphane Rimaud, Géraldine Obriot

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/11/2016	2 3 4 5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 13/12/2016	7 8 9 10
Informations Mairie	11 12
Informations pratiques	13 14 15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21
Agenda	22

► **SYDER : Présentation du bilan énergétique des années 2013/2014/2015 :**

Suite à l'adhésion à la convention du Conseil en Energie Partagé (signé en juin 2015), Eric Souvy intervient pour nous présenter le diagnostic des consommations d'énergie (eau, électricité, fioul), pour l'ensemble des bâtiments communaux, qui représente 10,3% du budget communal.

En résumé, l'évolution de la consommation est en baisse pour l'éclairage public et le fioul et stable pour l'électricité (baisse des consommations, hausse du prix). Par contre, les consommations d'eau sont en hausse (dues en partie à une fuite d'eau, détecté tardivement, sur le plateau sportif).

A partir de ce bilan énergétique, un programme d'action sera mis en place, accompagné par le Conseil en Energie Partagé du SYDER.

► **Validation du compte-rendu de la précédente séance du Conseil Municipal :**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 novembre 2016 a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux et, sans remarques ou observations, le Conseil valide ce document.

► **Compte-rendu des délégations du Maire :**

- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'un nouveau contrat pour Collette Perret (Agence Postale) pour la période du 5 janvier au 5 mars : lundi matin, mercredi matin, vendredi après-midi.
- Un poste incendie est en disfonctionnement au lotissement Les Primevères. Un devis de remplacement pour un montant de 3 316 € a été présenté. Dans un premier temps, un accord a été donné à l'entreprise Suez pour une réparation avec du matériel d'occasion pour un montant de 400 € H.T.
- Un cambriolage au local technique a eu lieu le week-end du 4 au 5 décembre. Une plainte à la gendarmerie a été déposée (le préjudice pourrait s'élever à plus de 5 000 €) et une déclaration de sinistre faite auprès de notre assureur.
- Monsieur le Maire nous informe de la signature d'une nouvelle convention avec le SYDER pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle de cinéma.

► **Fixation du forfait communal OGEC pour l'année scolaire 2016/2017 :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention annuelle établie entre l'OGEC et la commune de Longessaigne.

Cette convention a pour but de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement de l'école.

Après présentation du budget prévisionnel fourni par l'OGEC, Monsieur le Maire ouvre le débat et demande à l'assemblée de se prononcer afin de fixer le forfait communal. A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal fixe le forfait communal, pour l'année scolaire 2016/2017, à 470 € par enfant. Ce qui représente un montant de subvention annuelle de 38 540 € pour 82 élèves présents à la rentrée.



Réunion du Conseil Municipal du 13 décembre 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/11/2016	2 3 4 5 6	<p>► <u>Validation du règlement intérieur de la cantine municipale :</u></p> <p>Monsieur le Maire donne lecture d'une proposition de règlement intérieur de la cantine municipale. Après quelques remarques et précisions, une version finale est élaborée. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition de règlement.</p> <p>Il sera affiché à la cantine scolaire et, distribué à l'APEL, à l'OGEC, aux enseignants, aux agents de surveillance et aux parents d'élèves (<i>qui devront en faire une lecture conjointe à leurs enfants</i>).</p>
Compte rendu Conseil Municipal du 13/12/2016	7 8 9 10	<p>► <u>Augmentation du temps de travail d'un agent technique :</u></p> <p>Monsieur le Maire nous informe de la nécessité d'augmenter le temps de travail de l'agent technique chargé de la cantine scolaire. Le temps de travail actuel est de 18h par semaine. Pour faire correspondre avec les temps de travaux effectivement réalisés, Monsieur le Maire propose de faire évoluer le contrat à 19,5h par semaine afin de supprimer le paiement mensuel d'heures complémentaires.</p> <p>Cette modification représente un coût total de 1 105 € par an (charges patronales comprises). Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.</p>
Informations Mairie	11 12	<p>► <u>Convention déneigement : mise à jour et actualisation des tarifs pour 2017 :</u></p> <p>Daniel Vermare rappelle qu'une convention a été signée entre la mairie et Mr Daniel Notin pour le déneigement. Compte tenu de la variation des indices de revalorisation, définis antérieurement, la commission Voirie propose le maintien du tarif de cette convention, à savoir 50,50 € de l'heure.</p> <p>Le Conseil Municipal accepte cette proposition, à l'unanimité.</p>
Informations pratiques	13 14 15 16	<p>► <u>Participation communale au SIVOS pour 2017 :</u></p> <p>Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la participation communale au SIVOS du collège de Sainte Foy l'Argentière d'un montant de 176,63 € pour l'année 2017, soit assurée par recouvrement direct sur les contribuables, comme pour les années précédentes. Pour l'année scolaire 2016-2017, neuf élèves de la commune sont scolarisés au collège.</p> <p>Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.</p>
Du côté des associations	17 18 19 20 21	<p>► <u>Décisions modificatives / Budgets 2016 (section investissement) :</u></p> <p>Monsieur le Maire informe de la nécessité de modifier la délibération prise lors de la séance du 15 novembre 2016. La modification concerne une erreur technique commise sur le numéro de compte des dépenses imprévues.</p>
Agenda	22	<p>Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette modification.</p> <p>► <u>CAUE : opportunité d'adhésion pour 2017 :</u></p> <p>Monsieur le Maire informe de la proposition d'adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Cette adhésion permettrait l'apport de conseils et d'aide à l'aménagement urbain (8 jours de conseil par an gratuits pour les communes de moins de 3500 habitants). Le coût de l'adhésion est de 200 € par an.</p> <p>En vue de l'aménagement d'un futur lotissement communal, Monsieur le Maire propose l'adhésion au CAUE pour l'année 2017. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.</p>



Réunion du Conseil Municipal du 13 décembre 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/11/2016	2 3 4 5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 13/12/2016	7 8 9 10
Informations Mairie	11 12
Informations pratiques	13 14 15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21
Agenda	22

► Actualisation des tarifs de location des salles communales pour l'année 2017 :

Suivant les indices du coût de la construction, les tarifs de location de la salle polyvalente, de la salle de la cantine et de la salle de cinéma devraient augmenter très faiblement, Monsieur le Maire propose de ne pas modifier ces tarifs et de maintenir ces niveaux de prix (qui n'ont subi aucunes variations depuis le 01/01/2013).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le maintien des tarifs de location pour l'année 2017.

	Tarifs 2017
Salle de la cantine / Salle de cinéma	84 €
Supplément pour utilisation le lendemain	42 €

	Associations adhérentes au Comité	Particuliers de la Commune	Personnes de l'extérieur	Jeunes de la Commune 18 – 20 ans
Location de la salle polyvalente pour les bals publics payants	345 €	Non louée	Non louée	Non louée
Location de la salle polyvalente seule avec utiliza- tion du frigo	59 €	152 €	238 €	73 €
Location de la salle polyvalente avec la cuisine (+ une recharge de gaz)	59 €	238 €	357 €	119 €

► Actualisation des tarifs des concessions au cimetière pour l'année 2017 :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, du maintien des tarifs concernant les concessions au cimetière qui seront applicables à compter du 01/01/2017 (Ces tarifs n'ont pas subi de modification depuis le 01/01/2014).

	Achat	Renouvellement
Concession simple	600 €	170 €
Concession double	850 €	290 €
Concession simple avec ré hausse	700 €	170 €
Concession double avec ré hausse	985 €	290 €

Columbarium	Achat
Case funéraire trentenaire (2 personnes)	400 €
Jardin du souvenir (dispersion des cendres)	120 €



Réunion du Conseil Municipal du 13 décembre 2016

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
15/11/2016	5
	6
Compte rendu	7
Conseil	8
Municipal du	9
13/12/2016	10
Informations	11
Mairie	12
	13
Informations	14
pratiques	15
	16
	17
Du côté des	18
associations	19
	20
	21
Agenda	22

► Halle-préau : point sur avancement du dossier et financement :

- Monsieur le Maire nous informe d'un désaccord avec les calculs du Département sur le montant de la subvention allouée pour l'année 2016, qui représenterait une baisse de 49 770 €, par rapport à ce qui était prévu au contrat pluriannuel. Après prise de contact avec les services ayant instruit notre demande d'arrêté de subvention, une rencontre a eu lieu avec Richard Chermette, Conseiller Départemental, et grâce à son intervention, nous avons obtenu un rendez-vous avec Bruno Peylachon, vice-président du Département, en charge de ces dossiers. Cette rencontre aura lieu au siège du Département, le jeudi 5 janvier 2017, afin de clarifier ce dossier.
- Une rencontre technique a eu lieu avec Enedis pour le dévoiement par la rue de l'église et l'enfouissement de la ligne HTA (haute tension) qui passe sous le futur bâtiment et traverse le terrain du futur lotissement communal. Un devis a été établi pour un montant de 39 666,67 €, avec une participation financière communale demandée qui devrait représenter 14 585,90 €. Avec Michel Rampon, en charge de ce dossier, nous avons rencontré un responsable technique (chargé d'urbanisme) du SYDER, pour examiner la possibilité de transférer la maîtrise d'ouvrage au syndicat, afin de profiter de certains abattements. Nous avons quelques éléments de réponses, qui demandent à être précisés. Une décision pourrait être prise rapidement.

► Questions diverses :

- Urbanisme & PLU : Monsieur le Maire informe le Conseil du souhait d'inviter les propriétaires, ayant réalisés des travaux, sans autorisation d'urbanisme, à faire le nécessaire pour régulariser leur situation. Il précise que le PLU modifié est exécutoire depuis le 17 octobre 2016.
- SCoT Monts du Lyonnais : Il sera exécutoire à partir du 13 janvier 2017. La commune devra mettre son PLU en conformité dans un délai de 1 à 3 ans, suivant les changements à opérer (procédure de révision ou de modification).
- Elagage : Un devis pour l'élagage des trois arbres derrière le monument aux morts, du cèdre de la rue centrale et de deux arbres à l'entrée du cimetière a été établi par l'entreprise Terraillon de Longessaigne pour un montant de 900€. Le devis est accepté à l'unanimité.
- Bibliothèque : Un devis pour l'achat d'un meuble de présentation des magazines périodiques pour la bibliothèque a été établi par l'entreprise Mobidecor de Bonson (42) pour un montant de 1 312 € TTC. Ce devis est accepté à l'unanimité.
- Chaufferie collective : La chaufferie fonctionne. Une visite avec les agents techniques est prévue le 15 décembre afin de leur présenter le fonctionnement et la maintenance du système, ainsi que les tâches qu'ils auront à effectuer.
- Brigades vertes : Daniel Vermare donne lecture d'une lettre concernant le changement de tarif d'intervention des brigades vertes sur la commune.
- Dispositif « Participation citoyenne » : suite à plusieurs cambriolages et à la demande d'un certain nombre de citoyens demandant des mesures de prévention, il a été décidé d'organiser une réunion publique avec le concours de la gendarmerie. Un contact sera pris très prochainement.



Informations Mairie

Et à la Poste,

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
15/11/2016	5
	6
Compte rendu	7
Conseil	8
Municipal du	9
13/12/2016	10
Informations	11
Mairie	12
	13
Informations	14
pratiques	15
	16
	17
Du côté des	18
associations	19
	20
	21
Agenda	22

Comme il en avait été fait état dans le dernier Bulletin Bédouin, Colette PERRET a pris ses fonctions à l'agence postale et son contrat est reconduit jusqu'au 5 mars 2017, du fait de l'arrêt maladie de Catherine BOURGET.

Pendant cette période, l'agence postale communale continuera d'être ouverte au public, le **lundi matin de 10h45 à 12h45**, le **mercredi de 9h15 à 11h 45** et le **vendredi après-midi de 15h15 à 17h45**.

Pendant les vacances de Noël (du 19/12/2016 au 04/01/2017), l'agence postale ne sera ouverte que les 28 et le 30 décembre, aux horaires habituels.

A l'agence postale communale, vous pouvez :

- Acheter des timbres, des enveloppes préaffranchies et des emballages pour vos colis.
- Déposer vos envois postaux.
- Retirer vos colis et lettres recommandés.
- Effectuer des dépôts et retraits (dans la limite de 300 €) sur vos comptes courants et d'épargne ouverts à La Poste.

***La Poste est l'un des derniers services publics présent sur notre commune, son maintien dépend de l'activité que nous lui réservons .
Ne l'oublions pas !!!***

C'est aussi à l'Agence Postale Communale, que vous pouvez encore faire vos demandes ou renouvellements de cartes d'identité, c'est aussi le lieu où vous pouvez faire vos demandes relatives au Service de Transport Solidaire.

A LOUER

- **Logement communal** - 79 m²- 17, rue de l'Eglise (1^e étage)

Chauffage collectif (réseau de chaleur bois) avec compteur énergie

Comprenant : Séjour-salle à manger + cuisine

Salle de bains - sanitaires (lavabo - douche - wc)

3 chambres + cave et jardin attenant

Loyer : 367,74 € (hors chauffage) - logement conventionné (éligible à l'A.P.L)

- **Local d'activités** - 70 m²- 17, rue de l'Eglise (rez de chaussée/cour)

Chauffage collectif (réseau de chaleur bois) avec compteur énergie

Comprenant : Bloc sanitaire (évier - wc)

Loyer : 261,83 € (hors chauffage)

Renseignements : Mairie ☎ 04-74-70-14-60



Informations Mairie

URBANISME & P.L.U

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/11/2016	2 3 4 5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 13/12/2016	7 8 9 10
Informations Mairie	11 12
Informations pratiques	13 14 15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21
Agenda	22

La décision de faire une première modification de notre P.L.U (*qui était exécutoire depuis le 13 octobre 2012*) remonte au 14 mai 2013. Depuis cette date, de nombreuses lois consécutives n'ont pas permis de faire aboutir cette modification., telle que nous l'aurions souhaité. Depuis avril 2014, ce projet a été remis à l'ordre du jour, à de nombreuses reprises, et c'est seulement, en octobre 2015 (en intégrant de nouvelles lois plus permissives), que nous avons pu élaborer un nouveau projet. Après une période d'enquête publique, qui s'est achevée le 10 mai 2016 et qui a permis d'intégrer certaines demandes ou observations de propriétaires, nous avons pris la décision d'arrêter un document définitif, lors de la séance du Conseil Municipal du 26 juillet 2016. Respectant la longue période administrative légale, ce nouveau document d'urbanisme est devenu exécutoire le 17 octobre 2016, alors qu'il s'est passé 41 mois, depuis la décision de faire évoluer notre P.L.U.

Bien entendu, durant ce très long délai, nous n'avons pas pu répondre favorablement à certaines demandes, et, depuis quelques temps déjà, nous observons des constructions ou travaux d'aménagements, qui ont été réalisés sans autorisation d'urbanisme.

Considérant qu'aujourd'hui, la majeure partie de ces travaux immobiliers pourraient recevoir un avis favorable, nous invitons toutes les personnes, ci-dessus concernées, à se rapprocher des services de la Mairie, afin de procéder aux éventuelles régularisations qui s'imposent. Faute de quoi, passé un certain délai, nous serions contraints de prendre certaines dispositions.

pour la commission Urbanisme

Le Maire, Bruno Goujet

REUNION PUBLIQUE GENDARMERIE

En réponse à des inquiétudes de plusieurs victimes de cambriolages, le Conseil Municipal a décidé l'organisation d'une réunion publique à destination de tous les habitants, avec les services de gendarmerie de notre territoire, qui viendront sensibiliser la population au dispositif de « Participation citoyenne ». Ce dispositif fait appel et encourage tous les citoyens à adopter une attitude solidaire et vigilante, c'est pourquoi nous comptons sur la participation du plus grand nombre.

**Cette réunion se tiendra à la Maison des Associations
le vendredi 20 janvier 2017 à 20 heures**

Belle initiative...

Alors que l'individualisme et l'égoïsme gagnent chaque jour du terrain, deux nouveaux jeunes bédouins ont eu l'heureuse initiative d'inviter tous leurs voisins à un apéritif dinatoire. Un beau moment de partage et d'échanges pour apprendre à se connaître. Bravos les jeunes !

Des voisins



Informations pratiques

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/11/2016	2 3 4 5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 13/12/2016	7 8 9 10
Informations Mairie	11 12
Informations pratiques	13 14 15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21
Agenda	22

Un accompagnement à l'installation agricole

L'accompagnement à l'installation de nouveaux agriculteurs, un enjeu fort pour les Monts du Lyonnais puisqu'1 emploi sur 10, est un chef d'exploitation, et qu'une vague de départ importante est amorcée et va se poursuivre dans les prochaines années.

S'installer ou transmettre une activité agricole reste un challenge pour beaucoup de raison : un contexte laitier difficile, la taille croissante des exploitations à reprendre, le coût du bâti, la pression foncière, le décalage entre les offres et demandes (statut de l'exploitation, types de production), la situation des porteurs de projets (hors cadre familial), les représentations et pressions sociales

C'est pourquoi les collectivités, professionnels et association locale travaillent ensemble pour la mise en place d'actions :



Contact : SIMOLY
04 78 19 08 56 – caroline.paymal@simoly.fr

En 2016/2017 :

- **Accueil collectif de porteur de projet et visite de ferme** : une première rencontre pour parler de votre projet, faire du réseau, trouver les premières ressources
- **Café installation / transmission** : Une bonne occasion de venir rencontrer les paysans et les porteurs de projet du territoire.
- **Rencontre individuelle des agriculteurs 57/60 ans** : Une occasion de commencer à aborder la transmission de son entreprise et d'avoir un premier état des lieux de sa ferme.
- **Des formations** «Bâtir sa stratégie de recherche de foncier»
« Comment anticiper la transmission de sa ferme ?»
- **Speed dating installation/transmission** : Un lieu de rencontre privilégié entre porteur de projet et cédant, pour ouvrir des perspectives
- **Des accompagnements individuels**

N'hésitez pas à participer à ces actions, à en parler autour de vous !

Subventions aux entreprises artisanales et commerciales

Les élus du SIMOLY ont décidé de dédier 260 000€ de subventions à destination des entreprises artisanales et commerciales des Monts du Lyonnais dans le cadre du programme européen Leader, pour des travaux d'aménagement de leurs locaux, l'achat de matériel professionnel, ou encore la création de site internet de vente en ligne.

Peuvent prétendre à cette aide, les entreprises qui :

- sont inscrites au Répertoire des Métiers et/ou au Registre du Commerce et des Sociétés,
- ont moins de 2M€ de chiffre d'affaire,
- ont moins de 20 salariés,
- ont une surface de vente inférieure à 300 m².

L'aide est de **20% pour une dépense comprise entre 10 000 € HT et 50 000 € HT** (soit entre 2 000€ et 10 000€ de subvention).

Contact : SIMOLY - 04 78 19 08 62 - marine.allain@simoly.fr



Informations pratiques

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
15/11/2016	5
	6
Compte rendu	7
Conseil	8
Municipal du	9
13/12/2016	10
Informations	11
Mairie	12
Informations	13
pratiques	14
	15
	16
	17
	18
Du côté des	19
associations	20
	21
Agenda	22



Vous triez vos déchets, faites du covoiturage ou achetez des produits locaux dans les commerces de proximité... Ces éco-gestes participent à la transition énergétique dans la mesure où ils permettent de limiter l'ampleur du changement climatique et de s'adapter aux conséquences de celui-ci.

Le SIMOLY vous accompagne pour aller plus loin dans cette démarche, à travers différentes aides :

Pour votre logement

Une aide pouvant aller **jusqu'à 7 500 €** pour la rénovation énergétique de votre habitation. Cette aide spécifique aux habitants des Monts du Lyonnais (sans condition de ressources) s'ajoute aux aides nationales (sauf ANAH).

2 types d'aides possibles

À partir de 2 travaux

Par exemple :

Jusqu'à 3000 € d'aides

Liste des travaux éligibles : isolation des murs, toiture, sol, changements de fenêtres, chauffage bois, chauffe-eau solaire... Contactez le Parc Eco Habitat pour obtenir la liste complète.

Pour un projet de rénovation globale avec atteinte du niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation)

Par exemple :

Jusqu'à 7500 € d'aides

Contact : Parc Eco Habitat - 04 72 66 14 30 - contact@parc-ecohabitat.com

Pour la gestion de vos déchets

Une subvention pour l'achat de broyeurs pour les particuliers afin d'éviter les coûts de traitement de ce type de déchets et les trajets à la déchèterie :

- > **25% du prix d'achat TTC**, avec un plafond de subvention de 100 € pour un achat individuel.
- > **33 % du prix d'achat TTC**, avec un plafond de subvention de 200 € pour un achat groupé (à plusieurs).

Contact : SIMOLY - 04 78 19 08 58 - environnement@simoly.fr



Vous avez envie de convivialité ... Covoiturer

Le covoiturage est une occasion d'échanger, de faire davantage connaissance avec ses voisins ou ses collègues.

Et en l'absence d'autres moyens de transport, le covoiturage permet à des personnes n'ayant pas de véhicule de se rendre sur leur lieu de travail ou à un rendez-vous.

www.covoiturage-montsdulyonnais.fr





Informations pratiques

L'E.T.A.I.S., une association aux multiples activités solidaires et durables

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/11/2016	2 3 4 5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 13/12/2016	7 8 9 10
Informations Mairie	11 12
Informations pratiques	13 14 15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21
Agenda	22

L'association Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et la Solidarité (E.T.A.I.S.) propose sur les Monts du Lyonnais depuis bientôt 10 ans des activités qui touchent et impliquent les habitants du territoire par différents biais.

- **La ressourcerie De Fil à Fil** a pour objectif de donner une deuxième vie à des objets voués à la destruction et ainsi participer à la réduction des déchets. Parallèlement, elle s'implique activement dans l'insertion professionnelle en accompagnant une vingtaine de personnes sans emploi ou peu qualifiées leur permettant ainsi de rebondir positivement par rapport à leur projet professionnel. Vous pouvez vous aussi favoriser ce nouveau mode de consommation en déposant les objets dont vous n'avez plus l'utilité et / ou en vous rendant dans l'une de nos deux boutiques qui vous proposent un large choix d'objets en tout genre, en bon état et à petits prix. Afin de répondre à de nouveaux besoins, la Ressourcerie a déménagé en début d'année sa boutique de Saint Symphorien sur Coise dans de nouveaux locaux plus vastes lui permettant de mieux mettre en valeur les objets qui lui sont confiés et de mieux organiser ses activités de collecte des cartons, d'huiles alimentaires usagées et de marc de café. De plus, à titre expérimental, des conteneurs à textile ont été installés en cette fin d'année en partenariat avec l'association Le Relais sur plusieurs communes avec une volonté après validation de l'expérimentation, d'augmenter le nombre de conteneurs et de toucher le plus grand nombre de communes du territoire. Enfin, la ressourcerie participe et organise des manifestations qui permettent de communiquer autour de la revalorisation comme Ressourc'art, ou la Fête du livre ...

- **Le lieu ressource de Sainte Foy l'Argentière**, lieu d'accueil, de création et de remobilisation rayonne sur les 3 communautés de communes du SIMOLY pour lutter contre l'isolement dans les Monts du Lyonnais. Sont proposés des temps conviviaux, de partage d'expérience, de savoir-faire et de création pour ne pas rester seul, s'exprimer, se rencontrer... Différents ateliers animés par des bénévoles sont programmés au cours de la semaine : bois, tricot, rotin, écriture, peinture sur soie, couture, mosaïque, cuisine, jardin, groupe de parole... ainsi que des activités, sorties les vendredis après-midi, et des repas le vendredi soir à Sainte Foy. Tous ces temps forts sont construits autour des principes de mixité sociale et d'échanges de savoirs. Vous pouvez vous procurer le programme mensuel des activités en mairie ou par courriel sur simple demande

Si vous souhaitez plus renseignements concernant les activités de l'ETAIS,
n'hésitez pas à contacter :

ETAIS Sainte Foy

7, rue du Moulin Blanc 69610 Ste Foy l'Argentière

Tel : 04.74.72.20.93 / 07.70.06.21.25 / Email : etais.ass@sfr.fr

Horaires d'ouvertures : **Mardi** de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, **Mercredi et Jeudi** de 14 h à 18 h, **Vendredi** de 10 h à 18 h

Ressourcerie de Fil à Fil

14, rue de Saint Galmier – 42140 Chazelles sur Lyon

Tel : 09.82.35.90.72 / Email : contact@defilafil.fr

Boutique de Chazelles (14, rue de Saint Galmier) : Ouverte tous les mardis de 9 h à 12 h, vendredis de 15 h à 18 h et samedis de 9 h à 12 h.

Boutique de Saint Symphorien sur Coise (181, bd du 11 novembre) : Ouverte tous les samedis de 9 h à 12 h.



Informations pratiques

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
15/11/2016	5
	6
Compte rendu	7
Conseil	8
Municipal du	9
13/12/2016	10
Informations	11
Mairie	12

Recyclage du textile



7.4 kg/hab/an de textiles qui se retrouvent dans les ordures ménagères et qui pourraient être valorisés !

Suite à ce constat, le SIMOLY en partenariat avec Le Relais et La Ressourcerie de fil à fil, a mis en place des bornes pour la collecte du textile dans certaines communes des Monts du Lyonnais :

- Chazelles sur Lyon (16 rue Lamartine)
- St Denis sur Coise (La Vaganisière)
- Chevrières (Route de Saint-Héand)
- St Symphorien sur Coise (Avenue Emmanuel Clément et 355 Rue de la Doue)
- Larajasse (Route du Marronnier)
- St Martin en Haut (Avenue Hauts du Lyonnais et Route d'Yzeron)
- Ste Foy l'Argentière (Rue du stade)

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Informations pratiques

13
14
15
16

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des Monts du Lyonnais sera le document de planification cadre du territoire. Il en édicte les grands principes d'aménagement (qui doivent respecter les lois, schémas et plans supérieurs), qui seront retranscrits dans les documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme - PLU - et cartes communales), qui eux-mêmes s'imposeront aux permis de construire, déclarations préalables, etc...

Du côté des associations

17
18
19
20
21

Après 6 années de travail, au cours desquelles le périmètre d'étude a été élargi (34 communes) et l'équipe d'élus syndicaux renouvelée, un projet de SCoT des Monts du Lyonnais a été arrêté le 23 février 2016 par le comité syndical. Des consultations ont alors été conduites : personnes publiques associées de mars à juin, et population via une enquête publique sur 1 mois en juin-juillet. Le projet de Scot a alors été retravaillé pour tenir compte des avis et observations émises dans ce cadre. C'est cette dernière version qui a été approuvée le 11 octobre 2016 par la majorité des délégués du comité syndical présents (39 élus favorables et 1 abstention).

Agenda

22

L'approbation est l'avant-dernière étape de la procédure ; c'est une validation politique du SCoT ; la préfecture doit vérifier la légalité du schéma avant de pouvoir l'appliquer sur les communes. Verdict mi-décembre...

Le SCoT a été approuvé par la préfecture et sera exécutoire à partir du 13 janvier. La commune devra mettre son PLU en conformité dans les 3 années à venir.



Du côté des associations

Présentation Jeunesse Activ.

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
15/11/2016	5
	6
Compte rendu	7
Conseil	8
Municipal du	9
13/12/2016	10
Informations	11
Mairie	12
	13
Informations	14
pratiques	15
	16
	17
Du côté des	18
associations	19
	20
	21
Agenda	22

Jeunesse Activ. est une association loi 1901 créée en septembre 2016 par un groupe de jeunes de Longessaigne et de quelques villages alentours. C'est une association créatrice d'événements en tout genre ayant pour but de créer de l'animation, rassembler différentes générations et passer des moments conviviaux ensemble.



- Président : Yoann MICHEL
- Vice-président : Benoit DUCREUX
- Secrétaire : Antoine GRANJON
- Trésorier : Ronan LOUP
- Vice-trésorier : Dimitri THOMAS
- Autres membres : Benoit FREDIERE, Rémy FREDIERE, Maxence CERNIZE, Tanguy DIVINIA, Thomas DESCHAMPS

Le retour des gaufres !

Après des dizaines d'années d'absence, Jeunesse Activ. relance cette tradition perdue ! Une vente de gaufres sera organisée, le matin, sur la place du village, mardi 27, jeudi 29 et samedi 31 Décembre. Un verre de vin chaud sera offert par l'association comme le veut la tradition.

Toute la semaine, la tournée des maisons aura lieu l'après midi.





Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/11/2016	2 3 4 5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 13/12/2016	7 8 9 10
Informations Mairie	11 12
Informations pratiques	13 14 15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21
Agenda	22

Groupe Local LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

Le samedi 3 Décembre, le groupe local accueillait des ornithologues et des passionnés de la LPO Rhône pour une prospection-débat sur les rapaces nocturnes.

Sylvie et Bernard Frachet, référents "Grand duc" nous ont présenté un diaporama pour nous faire connaître et reconnaître cette espèce. Ensuite les 36 participants se sont répartis sur 8 sites pour l'écoute de cet oiseau mal connu. La météo n'étant pas très favorable, seulement un groupe a pu entendre et voir le hibou grand duc mais chacun a pu entendre quelques chouettes hulottes ou chevêches.

Après la prospection, nous nous sommes retrouvés "au chaud !" pour échanger nos observations et partager un casse-croûte.



Pour ce printemps, le groupe local a prévu ses activités :

- Trois sorties découvertes accessibles à tout public :
 - ⇒ Le samedi 11 février : "oiseaux des mangeoires (hivernants)"
 - ⇒ Le samedi 8 avril : "oiseaux sans les feuilles (premiers arrivants)"
 - ⇒ Le samedi 17 juin : "la nature au bord des mares et des ruisseaux"
- Animation d'un stand pour la foire de la sainte Blandine



Du côté des associations

Familles Réunies

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 15/11/2016	2 3 4 5 6
Compte rendu Conseil Municipal du 13/12/2016	7 8 9 10
Informations Mairie	11 12
Informations pratiques	13 14 15 16
Du côté des associations	17 18 19 20 21
Agenda	22



Sortie concert réussie !

L'association Familles Réunies a organisé une sortie en car dimanche 2 octobre, au Zénith de St Etienne.

L'artiste Kendji Girac s'est produit devant un public de toutes générations confondues, à travers un répertoire Latino dansant, mais aussi électro, parsemés de titres en espagnol et en français.

Dans une ambiance chaleureuse, tous sont revenus à Longessaigne conquis de ce concert.

Classes en 7

2017 est bientôt là : les conscrits et conscrites de la classe en 7 sont prêts à faire la fête !

La date retenue pour la fête des classes est le
Dimanche 30 Avril 2017

Toutes les personnes « nées en 7 », originaires ou habitantes Longessaigne, recevront une invitation. Pour les nouveaux arrivants sur la commune, il est conseillé de vous faire connaître en Mairie afin de ne pas être oubliés.

L'organisation de cet événement est en cours et d'autres précisions vous seront données plus tard (site de Longessaigne, bulletin bédouin, journaux locaux...)

VIVE LA 7 !!!



Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu 2
 Conseil 3
 Municipal du 4
 15/11/2016 5
 6

Compte rendu 7
 Conseil 8
 Municipal du 9
 13/12/2016 10

Informations 11
 Mairie 12

Informations 13
 pratiques 14
 15
 16

**Du côté des
 associations**

Agenda 22

Bibliothèque

Avis aux lecteurs bédouins,
 les horaires de la bibliothèque ont légèrement changé, veuillez en prendre note :

**le Mardi de 11h à 12h
 le jeudi de 16h30 à 18h,
 et le samedi de 10h30 à 12h.**

De plus, durant la dernière semaine de l'année, la bibliothèque sera fermée :

du samedi 24 décembre au samedi 31 décembre 2016 inclus.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'années à tous.

Les bénévoles de la bibliothèque

Comité Inter-Sociétés



Le dimanche 20 novembre 2016 a eu lieu le loto du Comité Inter-Sociétés. Dans la salle polyvalente, où il a fallu rajouter des chaises, de nombreux joueurs se sont rassemblés pour tenter leur chance. Sous la direction d'Elisabeth, qui a su captiver son public, les parties se sont enchaînées. Au vu de l'attention qui régnait parmi les joueurs, les participants se sont bien pris au jeu. Les nombreux lots, en partie offerts par les artisans, commerçants et particuliers des alentours, ont satisfait les gagnants.

Le comité Inter-Sociétés remercie toutes les associations qui ont contribué à la réussite de cette manifestation par leur investissement dans l'organisation et leur aide pour vendre les cartes (environ 875), trouver des lots, préparer et ranger la salle, confectionner des gâteaux et servir à la buvette. N'oublions pas les joueurs très nombreux qui, on l'espère, ont apprécié la convivialité de cet après-midi.

Le bénéfice conséquent de cette manifestation pourra permettre au Comité d'améliorer les propositions de prêt de matériel, assurer des divertissements à un maximum de Bédouins et surtout permettre aux habitants de Longessaigne et d'ailleurs de se rencontrer autour de cartes et jetons pour passer d'autres moments aussi conviviaux.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



Du côté des associations

L'Eveil et les P'tits Tracas

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
15/11/2016	5
	6
Compte rendu	7
Conseil	8
Municipal du	9
13/12/2016	10
Informations	11
Mairie	12
	13
Informations	14
pratiques	15
	16
	17
Du côté des	18
associations	19
	20
	21
Agenda	22

Notre société de musique L'Eveil, composée de deux groupes, une batterie-fanfare et les P'tits Tracas, cherche à recruter.

En ce début d'année 2017, nous proposons une découverte des instruments et une initiation à la musique les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 20h à 20h30.

Pour plus de renseignements ou si vous désirez vous inscrire, contactez :

Michel PONCET
La Demi-Lune
69770 Longessaigne
Téléphone : 04-74-70-17-03



Bonnes fêtes de fin d'année

Groupe de musique

ON RECRUTE !

Tu sais lire une partition...ou non

Tu as le rythme dans la peau

Tu as l'oreille musicale

Rejoins-nous !

On anime et on s'éclate en jouant des airs festifs !

Tu penses avoir le même tempo que nous ? N'hésite pas à nous contacter, on va s'accorder sur la même tonalité !

1^{er} contact via notre page facebook

Batterie, Saxophone, Clarinette, Tuba, Trombone, Trompette...

Les P'tits Tracas

Longessaigne

Contact
pour les P'tits Tracas :
06-89-01-52- 42



Agenda 2017

Dans ce numéro :

Compte rendu
Conseil
Municipal du
15/11/2016

Compte rendu
Conseil
Municipal du
13/12/2016

Informations
Mairie

Informations
pratiques

Du côté des
associations

Agenda

2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22

Janvier 2017				
8 janvier	Vœux du Maire	Mairie / Eveil	11h	Salle Polyvalente
14 janvier	Distribution des sacs poubelles	Mairie	9h à 12h	Local voirie
19 janvier	Assemblée Générale	Club Village Fleuri	14h	Maison des Associations
21 janvier	Assemblée Générale	Maison des Jeunes	14h	Salle des jeunes
27 janvier	Assemblée Générale	Familles Réunies	20h30	Maison des Associations
Février 2017				
5 février	Sortie Ski	Familles Réunies		
19 février	Carnaval	Familles Réunies	10h	Salle Polyvalente
19 février	Matinée « Boudins »	Boule Bédouine	9h	Boulodrome
25 février	Repas de la chasse	Chasse	12h	Salle Polyvalente
Mars 2017				
5 mars	Concours Belote	OGEC Ecole	14h	Salle Polyvalente
16 mars	Mini concours	Club Village Fleuri	14h	Salle Polyvalente
19 mars	Commémoration	FNACA - Mairie	11h15	Monument aux Morts
19 mars	Matinée « Chaudière »	APEL Ecole	12h	Place de l'Eglise
24 mars	Assemblée Générale	Inter-Sociétés	20h30	Maison des Associations
29 mars	Concours Belote	Club Village Fleuri	14h	Salle Polyvalente

Etat Civil

Naissances

- **Clémence Comby**, née le 27 octobre 2016, « Le Suyer »

Prochain Bulletin

Les articles sont à rendre pour le **vendredi 17 mars** pour une parution durant la première quinzaine d'avril.

Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence postale ou, de préférence, les envoyer par mail à bblanc@longessaigne.net